

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 19 décembre 2011

CP 11/12-19

L'an deux mil onze, le 19 décembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac. ;

Excusé ayant donné procuration de vote : M. Empociello.

EHPAD "Les Causeries" à Laguépie DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'EHPAD

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen une demande de garantie d'emprunt présentée par Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD "Les Causeries" à Laguépie destiné à financer les travaux d'extension de l'EHPAD.

Cette création de 14 places supplémentaires pour l'accueil de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés dans le schéma gérontologique 2004-2008.

Ce projet a fait l'objet d'un arrêté conjoint d'autorisation A.R.S./Conseil Général en date du 26 juillet 2011.

Le P.P.I (Plan Pluriannuel d'Investissement) portant sur la réalisation de ces travaux a été validé par courrier du 19/10/2011. La demande de subvention départementale de 305 000 € sera présentée au BP 2012.

A la fin des travaux, l'établissement disposera d'une capacité de 75 places d'hébergement pour personnes âgées.

Le coût total des travaux et le plan de financement de l'opération s'établissent comme suit :

Coût de l'opération :

- création d'une unité pour 14 personnes.....	3 397 779,94 €	
- mobilier.....	100 000,00 €	
		3 497 779,94 € TTC

Plan de financement :

- subvention commune.....	50 000,00 €	
- subvention du Conseil Général.....	305 000,00 €	
- emprunts bancaires pour les travaux.....	3 042 779,94 €	
- emprunt mobilier.....	100 000,00 €	
		3 497 779,94 € TTC

Pour financer l'opération, le Conseil d'Administration va contracter trois emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Prêt Caisse des Dépôts et Consignations

Montant : 305 000 €
Durée : 20 ans
Taux d'intérêt : 3,10 %
Echéance : trimestrielle
Type d'échéance : dégressive et amortissement constant

Prêt Caisse des Dépôts et Consignations

Montant : 1 500 000 €
Durée : 35 ans
Taux d'intérêt : 3,17 %
Echéance : trimestrielle
Type d'échéance : constante et amortissement progressif

Prêt Caisse des Dépôts et Consignations

Montant : 1 542 780 €
Durée : 35 ans
Taux d'intérêt : 3,20 %
Echéance : trimestrielle
Type d'échéance : dégressive et amortissement constant

La garantie sollicitée auprès du département s'élève à 80 % du montant des trois emprunts de 305 000 €, 1 500 000 € et 1 542 780 € ; la commune de Laguépie ayant pour sa part accordé sa garantie à hauteur de 20 %.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et, le cas échéant, m'autoriser à signer la convention et le contrat de prêt correspondants.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde à l'EHPAD « les Causeries » à Laguépie, pour les travaux d'extension de l'EHPAD, la garantie du département à hauteur de 80 % soit un montant global de 2 678 224 € pour trois prêts contractés auprès de la caisse des dépôts et consignations dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- Montant : 305 000 €
- Durée : 20 ans
- Taux d'intérêt : 3,10 %
- Echéance : trimestrielle
- Type d'échéance : dégressive et amortissement constant

- Montant : 1 500 000 €
- Durée : 35 ans
- Taux d'intérêt : 3,17 %
- Echéance : trimestrielle
- Type d'échéance : constante et amortissement progressif

- Montant : 1 542 780 €
- Durée : 35 ans
- Taux d'intérêt : 3,20 %
- Echéance : trimestrielle
- Type d'échéance : dégressive et amortissement constant

- Précise que la commune de Laguépie accorde sa garantie à hauteur des 20 % restants ;
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention et le contrat de prêt correspondants.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,